

SÉANCE DU 14 SEPTEMBRE 2023

Nombre de conseillers : 15
En exercice : 15
Présents : 13
A délibéré : 15
Pouvoirs : 02
Convocation du :
8 Septembre 2023

L'an deux mil vingt-trois, le 14 Septembre, le conseil municipal de la commune de Vieilley, s'est réuni au lieu habituel de ses séances, après convocation légale, sous la présidence de Monsieur Franck Raclot, le Maire.

Etaient présents :
Mesdames Dorine LEROY, Laurence REGAD-PELAGRU, Françoise GILLET,
Messieurs, Christophe CLADY, Sylvain CUNY, Stéphane DEMANGE,
Corentin FAIVRE PICON, Damien GENTE, Jimmy KASAD,
Damien LIARD, Emmanuel MULIN, Franck RACLOT, Guy VERCHERE.

Absent excusé :

- Olivier NAVARRE donne pouvoir à Franck RACLOT
- Aurélien JACQUET donne pouvoir à Guy VERCHERE

Absent non excusé :

Secrétaire de séance :
Françoise GILLET

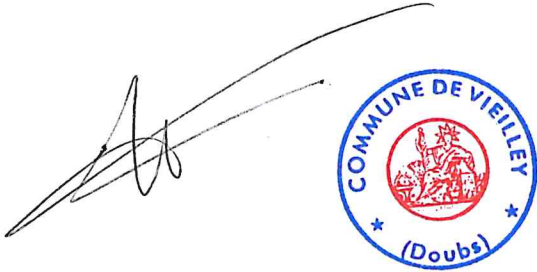
Reçue en préfecture
Certifiée exécutoire le 15 Septembre 2023

DCM 23_09_14

Validation du conseil du 19 Juillet 2023

1-DÉCISION MODIFICATIVE SUR LE BUDGET PRINCIPAL

Mr Guy VERCHERE 1 adjoint responsable de la commission budget explique au conseil qu'il y a lieu de prendre une Délibération afin de modifier les comptes suivants :



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

DECISION MODIFICATIVE N° 01

Virements de crédits

Nombre de membres en exercice 15
 Nombre de membres présents 13
 Nombre de suffrages exprimés 15
 VOTES : Contre 0 Pour 15
 Date de convocation : 8/09/2023

L'an , le , le CONSEIL MUNICIPAL légalement convoqué, s'est réuni en session sous la présidence de , le maire, Franck RACLOT.

Objet : OUVERTURE DE CRÉDIT COMPLÉMENTAIRE POUR LE TITRE 9/2021 ÉMIS EN DOUBLONS

Désignation	Diminution sur crédits ouverts	Augmentation sur crédits ouverts
D 023 : Virement à la section d'investissement	0.12 €	
TOTAL D 023 : Virement à la section d'investissement	0.12 €	
D 6811 : Dot. amort. immos incorporelles		0.12 €
TOTAL D 042 : Opérations ordre transf. entre sections		0.12 €
D 65568 : Autres contributions		141 900.00 €
D 6558 : Autres contributions obligatoires	143 000.00 €	
TOTAL D 65 : Autres charges de gestion courante	143 000.00 €	141 900.00 €
D 673 : Titres annulés (sur exercices antérieurs)		1 100.00 €
TOTAL D 67 : Charges spécifiques		1 100.00 €
R 021 : Virement de la section de fonctionnement	0.12 €	
TOTAL R 021 : Virement de la section de fonctionnement	0.12 €	
R 28041512 : Subv. Grpt : Bâtiments, installations		0.12 €
TOTAL R 040 : Opérations ordre transf. entre sections		0.12 €

Signataires : Aurélien JACQUET	<i>Donne pouvoir à Guy VERCHERE</i>
Christophe CLADY	<i>[Signature]</i>
Corentin FAIVRE-PICON	<i>[Signature]</i>
Damien GENTE	<i>[Signature]</i>
Damien LIARD	<i>[Signature]</i>
Dorine LEROY	<i>[Signature]</i>
Emmanuel MULIN	<i>[Signature]</i>
Franck RACLOT	<i>[Signature]</i>
Françoise GILLET	<i>[Signature]</i>
Guy VERCHERE	<i>[Signature]</i>
Jimmy KASAD	<i>[Signature]</i>
Laurence REGAD PELAGRU	<i>[Signature]</i>
Olivier NAVARRE	<i>[Signature]</i>
Stéphane DEMANGE	<i>Donne pouvoir à Franck RACLOT</i>
Sylvain CUNY	<i>[Signature]</i>

[Signature]



EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Certifié par, le maire Franck RACLOT, compte tenu de la transmission en préfecture, le 15 septembre 2023 et de la publication le 15 septembre 2023.

À Vieilley, le 15 septembre 2023
Pour extrait conforme
Le Maire, Franck RACLOT

Pour : 15
Contre : 00
Abstention : 00



2- SUPPRESSION DE LA RÉGIE DE LA SALLE DES FÊTES

Mr le maire Franck RACLOT informe le conseil municipal, que la régie de la salle des fêtes n'étant plus utilisée, elle doit être supprimée. Le maire ayant délégation pour créer ou supprimer une régie un arrêté de fin de régie sera transmis au service comptable.

3-SUPPRESSION DE LA RÉGIE DE LA DISTILLERIE

Mr le maire Franck RACLOT informe le conseil municipal, que la régie de la distillerie n'étant plus utilisée, elle doit être supprimée. Le maire ayant délégation pour créer ou supprimer une régie un arrêté de fin de régie sera transmis au service comptable.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20H50

Prochain conseil le 19 Octobre 2023 à 20 h
Fait et délibéré, les jours, mois et an que dessus.
Ont signé au registre tous les membres présents.

C. CLADY

S. CUNY

S. DEMANGE

C. FAIVRE PICON

D. GENTE

F. GILLET

A. JACQUET
Absent excusé

J. KASAD

D. LEROY

D. LIARD

E. MULIN

O. NAVARRE
Absent excusé

F. RACLOT

L. REGAD PELAGRU

G. VERCHÈRE